Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 27 (1919)
Heft: 9

Artikel: Libero patri cocliensi
Autor: Deonna, W.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-22388

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 01.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

27me année. N° 9 Septembre 1919

REVUE
HISTORIQUE VAUDOISE

LIBERO PATRI COCLIENSI

Une base circulaire en bronze, au Musée de Genève, trouvée en 1745 dans une vigne de Saint-Prex (Vaud), supportait jadis une petite statue, et montre la dédicace :

LIBERO PATRI
COCLIENSI
P. SEVERIUS
LUCANUS
V. S. L. M.

Quel est le sens du nom *Cocliensis* donné à Liber ? En présentant récemment à la Société des Antiquaires de France le catalogue des bronzes du Musée de Genève, M. V. Chapot a formulé à ce sujet une nouvelle hypothèse [1], contredite par M. Hannezo, ce qui nous autorise à revenir sur ce problème discuté depuis le XVIIIme siècle, et à signaler les diverses opinions qui se sont succédées [2].

[1] *Bull. Soc. Nationale des Antiquaires de France*, 1917.

[2] Sur ce monument : *Mercure Suisse* (ou *Journal Helvétique*), sept. 1745, p. 285 ; oct., p. 382 sq. — CII, XII, n° 5032. — Mommsen, *Inscriptiones Confoederationis helveticae*, n° 113 (réf.) — *Mitt. Ant. Gesell. Zurich*, IX, 1856, p. 23, note 27 (Mommsen). — *Mém. Soc. Hist. suisse romande*, XXV, 1858, p. 511 (Troyon). — Roscher, *Lexikon*, s. v. Cocliensis. — *Indicateur d'ant. suisses*, 1915, p. 304, n° 131. — Deonna, *Catalogue des bronzes du Musée de Genève*, p. 44, n° 131. — Id., *Les croyances religieuses de la Genève antérieure au christianisme*, Bull. Inst. national genevois, XLII, 1917, p. 435 (réf.). — *Dict. histor., politique et géogra-*

A première vue, le mot semble dériver de *κοχλίας*[1], d'où le latin *cochlea*, et ses diverses formes, *cochlia, coclea, coclia*[2], signifiant escargot, vis, et divers objets dont la forme rappelle celle de l'animal, machines à élever l'eau, pressoir, etc.[3]. La dérivation *coclia-cocliensis* est normale.

Mais l'étymologie n'explique pas le sens de cet adjectif attribué au dieu, et plusieurs hypothèses ont été formulées.

A. le nom vient de *cochlea-coclia*, dans le sens de *coquille* ou instrument hélicoïdal.

* * *

1. *Cochlea, coquille*. C'est l'opinion de M. A. de Molin, qui, rejetant la dérivation topique dont on parlera plus loin à propos de Cully, « estime que le mot *cocliensis* ne peut guère signifier que « à la coquille » ; le Bacchus de Saint-Prex aurait été représenté tenant une coquille à la main ou écoutant dans une coquille[4] ». Mais la coquille n'est pas l'attribut de Bacchus-Liber, et l'on ne connaît pas d'images de ce dieu telles que les suppose M. de Molin[5]. L'hypothèse ne semble donc pas devoir être retenue.

phique de la Suisse, 1877, 2me éd. 1808, I, s. v. Cully. — De Vit, *Totius latinitatis onomasticum*, 1868, s. v. Cocliensis, s. v. Bacchus, n° 72. — Pauly-Wissowa, *Real-Encyclopaedie*, s. v. Cocliensis, p. 158. — Lutz, *Dict. géogr. et statistique de la Suisse*, 1859, s. v. Cully. — *Dict. hist., géogr. et statistique du Canton de Vaud*, I, 1914, s. v. Cully, p. 586. — Jaccard, *Essais de toponymie*. Mém. Doc. Hist. suisse romande, VII, 1906, s. v. Cully, p. 126.

[1] De Vit, *op. l.*, s. v. Cochlias ; Roscher, s. v. Cocliensis, p. 213.

[2] Sur ces diverses formes, cf. Du Cange, *Glossarium*, s. v ; *Corpus glossariorum latinarum*, VI, Goetz, *Thesaurus glossarum emendatarum*, I, s. v.

[3] Sur le sens de cochlea, *Thesaurus linguae latinae*, III, 1907, s. v.

[4] Cf. *Dictionnaire hist. géogr. et statistique du Canton de Vaud*, I, 1914, p. 586, s. v. Cully.

[5] Sur les types à la coquille, cf. mon article, *Aphrodite à la coquille*, Rev. arch., 1917, VI, p. 392 sq.

M. Ch. Bally, professeur à l'Université de Genève, veut bien répondre à ma demande sur ce point : « *-Ensis* ne s'attache pas aux noms propres de lieu seulement, mais aussi à des noms communs, exemples : *forensis, castrensis, pratensis, nemorensis,* etc. Mais le simple qui forme le radical est traité comme un nom de lieu, en ce sens que l'adjectif signifie (en bon latin), « qui se trouve (habituellement) dans », « qui se fait à tel ou tel endroit » (par ex. *herba pratensis*). *Cocliensis* peut donc venir de *coc(h)lea,* mais les Latins lui donneraient la signification « qui est dans une coquille » ; j'imagine que la perle pourrait être appelée *gemma coc(h)liensis.* Est-ce qu'en bas-latin cette formation a élargi sa fonction de manière à signifier « relatif à » (*Liber coc(h)liensis,* Bacchus à la coquille) ? Du Cange donne *cochlea* avec le sens de « vas quo bibitur ».

* * *

2. *Cochlea, ouvrage d'élévation d'eau* [1]. M. V. Chapot suppose que le mot *cocliensis* se rapporte à un tel instrument, dont la présence s'expliquerait au bord du lac Léman. « La *cochlea* aurait été placée sous l'invocation d'un dieu, qui en aurait reçu l'épithète, ou bien elle aurait été l'origine d'un lieu-dit, pourvu lui-même d'un divin patron. Les deux hypothèses sont concevables ; ce ne sont que des conjectures, et je les présente comme telles... »

* * *

3. *Cochlea, vis de pressoir* [2]. Faut-il rattacher le mot *cocliensis* à la nature et aux fonctions mêmes du dieu ? Liber, dieu de la fécondité, a été assimilé à Dionysos-Bacchus ; il

[1] Sur ce sens de *cochlea, Thesaurus linguae latinae,* s. v. III, 1907, p. 1397, B. 1.

[2] Sur ce sens, *Thesaurus linguae latinae,* III, 1907, s. v., p. 1397, B. 2 ; *Dict. des ant.,* s. v. Cochlea, p. 1265, Torcular, Prelum.

est devenu le dieu de la viticulture [1], tout spécialement des travaux des vendanges. Il est, dit une inscription, le « viniarium conservator » ; on l'adore au moment des vendanges, et le mois d'octobre lui est consacré ; on met sous sa protection toutes les opérations comportant la fabrication du vin. Sa présence à Saint-Prex a conduit les érudits [2] à penser que dès l'époque romaine des vignobles couvraient les rives du Léman, et que de cette période date l'introduction de ces vignes auxquelles les Vaudois de nos jours attachent une si grande importance, qu'ils célèbrent encore dans leur « Fête des Vignerons », qui, à Saint-Prex même, donnent le cru connu sous le nom de Salvagnin, et dont la grappe forme les armoiries de Cully, dont on verra plus loin la relation avec notre inscription. Bien que cette inscription ne suffise pas à elle seule à prouver l'existence de la vigne sur cette rive du Léman dès cette date, celle-ci est des plus vraisemblables et peut-être même remonte à l'époque préromaine. Pline ne rapporte-t-il pas à l'helvète Helico l'introduction dans son pays de la vigne, d'où, dit M. Billiard, seraient sortis les vignobles vaudois et valaisans ? [3] Cette culture est aussi très ancienne dans le canton de Genève, moins favorisé géographiquement [4]. A cela rien d'étonnant, connaissant l'im-

[1] Roscher, *Lexikon,* s. v. Liber ; *Dict. des ant.,* s. v. Liber Pater.

[2] Dès la découverte de l'inscription, cf. *Mercure suisse, l. c. ;* Mommsen, *Mitt. Zurich,* IX, 1856, p. 23, note 27, etc.

[3] Billiard, *La vigne dans l'antiquité,* 1913, p. 88.

[4] R. Montandon, *Le commerce des vins dans la Genève du Ier siècle et l'origine de notre vignoble,* communication faite à la Société d'hist. et d'arch. de Genève, 16 janvier 1919 ; Deonna, *Les croyances,* p. 435. Pline ayant écrit son *Histoire naturelle* en 77, on peut donc conclure que l'origine de ces vignobles est antérieure à cette date. M. R. Montandon, se basant en outre sur les documents relatifs au cheminement de la vigne dans la vallée du Rhône, fait remonter l'introduction de la vigne à Genève aux alentours de l'an 50 de notre ère.

portance de la vigne dans toute la Gaule et dans les pays voisins[1] sous les Romains.

Le mot *cochlea,* a, entre autres sens, celui de « vis », tout spécialement de « vis de pressoir », même de pressoir proprement dit, le pressoir à vis s'étant substitué au pressoir à cabestan au Ier siècle avant notre ère[2]. Plutôt que de songer à un objet qui n'a pas de relation avec le dieu du vin, pourquoi ne pas le reconnaître ici dans ses fonctions de dieu du pressoir, *Cocliensis* ? De même que Liber est l'équivalent de Bacchus-Dionysos, *Cocliensis* serait celui de *Lenaios,* un des surnoms de la divinité hellénique. On sait que, suivant l'opinion générale, le Lenaion, d'où le dieu tire son nom, est le bâtiment sacré contenant le premier pressoir, ληνός dont la légende attribuait l'invention à Dionysos, et que la fête des Lénéennes est la fête du pressoir dionysiaque[3]. A *Dionysos Lenaios*[4] répondrait *Liber Pater Cocliensis.*

* * *

B. Le mot « *cocliensis* » *dérive d'un nom propre.*

1. Il peut être celui d'un *individu.* Liber Pater porte en effet parfois des surnoms individuels, qui sont ceux des possesseurs d'un lieu : Libero Kalliniciano ; Libero Patri

[1] Billiard, *La vigne dans l'antiquité,* p. 77 sq.; Capitan, Quelques observations sur les chiens et le vin à l'époque gallo-romaine, *Comptes rendus Acad. Inscr. et Belles Lettres,* 1916, p. 77 sq.; Id., *Revue anthropologique,* 1916, XXVI, n° 5; Cantarelli, *I vini della Gallia Narbonese e le amfore vinarie del Monte Testaccio e del Castro Pretorio,* Bull. Comm. arch. communale di Roma, 1915; Toutain, *Pro Alesia,* III, 1916, août-nov., p. 60 sq ; Héron de Villefosse, *Le transport du vin dans des outres, à propos d'un vase d'Arezzo,* Bull. arch. 1917, p. 50 sq.; *Dict. des ant.,* s. v. Vinum, p. 917, Gaule, etc.

[2] *Dict. des ant.,* v. Cochlea, p. 1265 ; Torcular ; sur le pressoir antique, Billiard, *op. l.,* p. 436 sq. ; pressoir à vis, p. 454 sq.

[3] Foucart, *Le culte de Dionysos en Attique,* p. 91 sq.

[4] Roscher, s. v. Lenaios.

Procliano ; Libero Gratilliano [1] ; ou d'empereurs romains qui se sont fait honorer sous le nom du dieu : Libero Patri Commodiano [2]. Or *Cochlias* et *Coclias* sont des surnoms masculins, venant du grec *κοχλίας*.

* * *

2. Mais Cochlias est aussi un *nom de lieu,* en Pamphylie, et, signalant ce fait, De Vit se demande si notre adjectif *cocliensis* ne dérive pas d'une telle forme [3]. On est ainsi amené à supposer que cet adjectif, plutôt que de signifier la nature du dieu présidant aux opérations de la vigne ou à tout autre travail, plutôt que de spécifier un attribut, est un mot topique, dérivé de celui d'une localité où Liber était honoré. Cette hypothèse est formulée par divers érudits. De Vit : « ita a vico aliquo in Helvetia, ut videtur, appellatus, ubi cultum habebat » ; Mommsen : « dei cognomen fortasse topicum [4] » ; Pauly-Wissowa hésite entre un nom local ou individuel. Toutefois ces auteurs n'ont pas cherché à préciser la localité dont ce nom serait dérivé.

* * *

3. On ne trouve pas à Saint-Prex de vocable de cette apparence, bien que cette localité ait livré des antiquités romaines, mosaïques, statuettes, milliaire de Marc Aurèle-Caracalla, plus anciennement des tombes de l'âge du bronze, et une station lacustre de la pierre et du bronze [5]. Mais il

[1] Roscher, s. v. Liber, p. 2126.

[2] *Dict. des ant.,* s. v. Liber Pater, p. 1190.

[3] *Onomasticon,* s. v. Cochlias; s. v. Bacchus, nº 72.

[4] *Inscriptiones Confoederationis helveticae,* p. 125, s. v. Cocliensis ; Id., *Die Schweiz in römischer Zeit,* Mitt. ant. Gesell. Zurich, IX, 1856, p. 23, note 27.

[5] Cf. Troyon, *Mém. Soc. Hist. suisse romande,* XXV, 1858, p. 479 sq. Notice sur les antiquités romaines du Canton de Vaud.

n'est pas nécessaire que la localité qui a formé l'adjectif *cocliensis* soit à Saint-Prex même ; trouvée en cet endroit, la dédicace peut fort bien s'adresser au Liber d'un autre lieu.

Or, dès l'année même de la découverte du bronze, en 1745, on a supposé que le mot *cocliensis* se rapporte à la localité de *Cully,* sur les bords du Léman, à 8 kilomètres à l'Est de Lausanne, et donc peu distante de Saint-Prex. Il n'est pas sans intérêt de citer ces premières hypothèses :

« Il y a quelques mois qu'un ouvrier travaillant dans une vigne auprès de Saint-Prex, y trouva un piédestal de bronze, du poids de trois ou quatre livres, sur lequel était gravée cette inscription. On voit bien que c'est un vœu fait à Bacchus, et où tout serait aplani, n'était le titre de *Cocliensis* qu'on lui donne. Il semble donc que ce doit être le nom du lieu où on lui avait érigé ce petit monument, comme si l'on avait dit : Au dieu Bacchus de tel ou tel endroit.

» Resterait maintenant à découvrir quel est le lieu où a été faite cette inscription. La conjecture tombe assez naturellement sur *Cuilli,* entre Lausanne et Vevai, qui n'est pas fort éloigné de Saint-Prex. Quand on aura une fois trouvé la patrie ou la demeure de ce Bacchus, il faudra voir ensuite quelles lumières on peut tirer de cette découverte. Il me semble que cela pourra aider à trouver la date des vignes du Pays de Vaud, sur quoi on manque de documents. Cette inscription ne saurait être moins ancienne que le IVme siècle. Si Publius Severius Lucanus a été un habitant de Cuilli, il y a apparence qu'après avoir planté une vigne, il la mit sous la protection du dieu Bacchus, et que c'est dans cette vue qu'il lui érigea une statue. Voilà donc des vignes dans le Pays déjà dès ce temps-là. On prie les experts de communiquer leurs réflexions là-dessus [1]. »

[1] *Mercure Suisse,* 1745, sept., p. 284-5.

Cet appel ne resta pas sans réponse. Le mois suivant, le même journal publiait une description nouvelle de la base de bronze, sans doute due à Warnery de Morges, qui fit don du monument à la Bibliothèque publique de Genève [1].

« J'ai vu, messieurs, dans votre journal de septembre, l'inscription de Saint-Prex. Cette pièce n'est point supposée, elle est très réelle. Un illustre professeur de notre académie a vu ce monument, l'a manié, l'a considéré avec attention, et en a fait la description que je vous envoie, pour inviter les curieux à en dire aussi leur sentiment...

» Pour ce qui concerne le monument de Saint-Prex, il a été trouvé dans une plaine, qui est au-dessus de l'église, et où l'on croit communément qu'était autrefois le bourg de Saint-Prex. Il y a présentement, dans cet endroit, des vignes, des prés et des champs, et l'on y trouve souvent des vestiges de bâtiments et des pièces de monnaies ou d'autres ustensiles. Ce monument est un piédestal rond, plat au-dessus, sur lequel reposait, selon toute apparence, une statue, en deux endroits marqués et moins polis que le reste, dont l'un est plus grand que l'autre, et auprès du plus grand est un clou encore adhérent, qui perce des deux côtés. La hauteur du piédestal et de deux pouces et trois lignes, mesure de Berne, avec deux moulures cannelées. Le dessous est vide, comme l'est la base d'une cuvette de buffet où l'on rince les verres. La circonférence du dessus a de diamètre 6 pouces et 9 lignes de Berne, et la circonférence du bas ou du dessous, a de diamètre 7 pouces et 9 lignes. Sur le plat du piédestal, entre les deux endroits où reposait la statue, on lit l'inscription suivante...

» Voici présentement mes conjectures sur ce monument. Je suis persuadé que la pensée de l'habile et judicieux écri-

[1] *Dict. hist. géogr. et statistique du Canton de Vaud,* I, 1914, s. v. Cully.

vain qui l'a communiqué au public, et qui croit que Libero Patri Cocliensi signifie A Bacchus de Cuilli, je suis persuadé, dis-je, que sa pensée est tout à fait juste. Du mot cochlear nous avons fait cuiller ; par la même analogie, le mot Coclia a été changé avec le temps en Cuilli. D'ailleurs la ville de Cuilli étant au centre de La Vaux, quartier du pays qui rapporte d'excellent vin, il était tout à fait dans l'ordre que l'on y plaçât le culte de Bacchus. On voit par l'histoire que l'empereur Probus permit aux Gaulois de planter des vignes environ l'an 280 de J. C. Les peuples de La Vaux auront été des premiers de ce pays qui aient profité de cette permission, entre l'an 280 et 300, parce que le terrain y est plus propre pour la vigne que pour les champs et les prés. Ces vignes ayant bien réussi, comme le pays était encore païen, ou que le paganisme y était encore la religion dominante, on aura dressé un autel à Bacchus, dans la ville de Cuilli, et ce Bacchus de Cuilli aura été vénéré dans tous les environs du lac de Genève. Dans la suite, P. Severius Lucanus, auteur du monument en question, aura planté des vignes du côté de Saint-Prex et fait un vœu au Bacchus de Cuilli pour l'heureux succès de son travail ; et sa plantation ayant réussi à son gré, il aura accompli son vœu, et érigé une statue à Bacchus sur le piédestal qui a été trouvé, avec cette inscription, pour être un monument de sa reconnaissance. Voilà, dira-t-on, un joli roman. Je l'avoue. Mais devine mieux qui pourra ! J'ajouterai que Saint-Prex, dans les anciens temps, s'appelait Basuges. Ne pourrait-on point dire que ce nom a quelque affinité avec celui de Bacchus ? [1] »

[1] *Mercure Suisse,* 1745, oct., p. 382-5. En ce qui concerne cette dernière hypothèse, elle est parfaitement erronée. L'ancien nom de Saint-Prex, Basuges, d'après le Cartulaire de Lausanne, dérive de basilica, église. Le lieu dit « sur Bassus » conserve le souvenir de l'ancienne dénomination. Jaccard, *Essai de toponymie,* Mém. Soc. Hist. Suisse romande, VII, 1906, p. 26, s. v. Basuges.

Cette hypothèse, identifiant le nom de la localité d'où dériverait *Cocliensis,* avec Cully, a été répétée par plusieurs érudits locaux. Ils se sont même parfois trompés, et ont cru que la base avait été trouvée à Cully. « Cette ville paraît très ancienne, au moins on y a trouvé sur le piédestal d'une statue en bronze une inscription à l'honneur de Bacchus, avec l'épithète Libero Patri Cocliensi [1]. » Troyon admet que la base « exprimait un vœu à Bacchus de Cully [2] », et il s'en autorise pour affirmer que la vigne était dès lors cultivée à Cully: « Comme nous l'avons vu par l'inscription de Saint-Prex, Cully cultivait déjà la vigne [3]. » D'autres vont jusqu'à dire que l'on a trouvé à Cully une statuette de Bacchus, faisant sans doute allusion à celle qui devait orner la base de Saint-Prex [4]. On a découvert à Cully un entablement qu'on a cru provenir d'un temple [5], lequel temple est devenu celui de Bacchus [6], si bien qu'un imposteur grava l'inscription de Liber Cocliensis sur cette pierre : « Un inconnu répéta l'inscription ci-dessus sur un entablement de marbre jaunâtre qui fut découvert dans le haut de la ville de Cully en 1818. Il cherchait ainsi à faire confirmer la supposition qu'avait fait naître l'inscription de Saint-Prex. La supercherie fut bientôt découverte, et l'examen de l'entablement de Cully, qui se trouve au Musée de Lausanne, montre le caractère mo-

[1] *Dict. hist. politique et géogr. de la Suisse,* 1777, s. v. Cully; 2me éd. 1808.

[2] *Mém. Soc. Hist. suisse romande,* XXV, 1858, p. 511.

[3] *Ibid.,* p. 512.

[4] *Dict. géographique suisse,* 1902, s. v. Cully.

[5] *Mém. Soc. Hist. suisse romande,* p. 512; *Dict. hist. géogr. et statistique du Canton de Vaud,* 1914, I, s. v. Cully, p. 586.

[6] Lutz, *Dictionnaire géogr. et statistique de la Suisse,* 1859, s. v. Cully.

derne de son inscription [1]. On invoque aussi une statuette dionysiaque : « Une statuette de bronze, trouvée en 1832 dans une vigne près de la ville, et qui représente une Bacchante, serait peut-être un indice plus sérieux d'un culte rendu autrefois dans la contrée au dieu du vin [2]. » Mais assurément on ne peut déduire une telle conclusion d'un type courant de l'art romain, dont la présence en ce lieu n'implique nullement un culte spécial. Il est certain en tout cas que Cully a été habitée à l'époque romaine, ce dont témoignent diverses découvertes [3], et il est vraisemblable qu'on y cultivait déjà la vigne dont la grappe forme aujourd'hui ses armoiries.

L'érudit du *Mercure suisse* suppose que le nom primitif de Cuilli (Cully) était *Coclia*. Lutz affirme, on ne sait pourquoi, que « la ville s'appelait dans ce temps-là *Coclium*, ce qui explique l'inscription trouvée sur le piédestal d'une statuette de bronze, Libero Patri Cocliensi ». En réalité, nous ne connaissons pas le nom que portait cette localité à l'époque où Severius Lucanus dédiait la statue de Saint-Prex, et nous ne pouvons l'atteindre que par des hypothèses en tenant compte des modifications que le nom de Cully a subies à travers les siècles. En remontant les âges, on constate les graphies suivantes [4] :

[1] *Dict. hist., géogr. et statistique du Canton de Vaud*, I, 1914, p. 586, s. v. Cully.

[2] *Ibid.*

[3] Sur Cully, cf. les références précédentes, spécialement *Dict. hist., géogr. et statistique du Canton de Vaud*, I, 1914, s. v. Cully.

[4] Jaccard, *Essai de toponymie, Origine des noms de lieux habités et des lieux-dits de la Suisse romande*, Mém. Doc. Hist. suisse romande, VII, 1906, p. 127, s. v. Cully ; *Dict. hist., géogr. et statistique du Canton de Vaud*, I, 1914, s. v. Cully, p. 585.

Cully	XIX-XX s.	Culle	XII s.
Cuilli	XVIII s.	Culiacum	1179
Culye	1383	Culliacum, Cart. de Lausanne	
Cullye	1275	Cusliacum	1154
Culie	1238	Cusliaco	1053
Cullie	1223		

Cette dernière forme dénote le suffixe *-acus* accolé à un nom propre. Quel peut être ce dernier ? Jaccard suppose que le nom primitif de Cusliacum serait *Cocliacum,* propriété d'un Coclius, gentilice dérivé du surnom *Coclias,* que nous avons signalé plus haut, et il semble admettre que la dédicace de Saint-Prex concerne Cully, comme on le croit généralement. Le *Dictionnaire historique, géographique et statistique du Canton de Vaud,* songe non seulement à Coclius, mais à d'autres gentilices, tels que Colgius, Culgius, Co(l)lius, Cullius. M. E. Muret, professeur à l'Université de Genève, bien connu par ses recherches sur la toponymie de la Suisse romande, m'écrit à ce sujet : « A ma connaissance, il n'existe aucune autre localité dont le nom se prête aussi bien à un rapprochement. Mais Coclius est un nom très rare, et l'on peut se demander s'il est vraisemblable qu'un nom de fundus ait fourni l'épithète d'un dieu. » Rappelons cependant que précisément Liber Pater reçoit des surnoms dérivés de propriétaires de localités, comme on l'a vu plus haut.

Ces dérivations en *-acus* sont fréquentes dans notre pays. Voici *Cugny,* nom de deux localités des cantons de Vaud et de Genève. Il est vraisemblable qu'un gentilice *Connius* a pu donner *Conniacum* ou *Cunniacum,* qui devient régulièrement *Cugny,* donc domaine de *Connius*[1]. *Cugy,* dans le canton

[1] Jaccard, p. 125, s. v.

de Fribourg, dérive de *Cupidiacum* (fundum), domaine d'un *Cupidius,* gentilice romain, etc. [1].

Ainsi le nom propre grec *κοχλίας*, latinisé en *Cochlias Coclias,* puis *Coclius,* aurait donné le nom de la terre, *Cocliacum,* et le surnom de Liber, *Cocliensis.* Liber Cocliensis serait le Liber de Coclius, tout comme le Liber Kallinicianus, Proclianus, Gratillianus, est ainsi dénommé des possesseurs du lieu. Ce ne serait pas le nom du domaine Cocliacum qui donnerait cocliensis, mais le nom propre du possesseur *Coclius* aurait fourni ceux de son domaine, *Cocliacum,* et de son dieu, *Cocliensis.*

Cusliacum, Culliacum, formes qui sont attestées par les textes pour Cully, se rattacheraient à *Cocliacum,* et celui-ci, comme *Cocliensis,* à *Coclius.*

En dernière analyse, qu'il s'agisse d'un nom de chose, ou d'un nom propre, on revient toujours à un même prototype, *κοχλίας, cochlias, cochlea, cochlia, coclia, coclea,* dont le sens a été indiqué plus haut. *Culliairy,* hameau de Sainte-Croix (Vaud), *Le Cuillerey,* dans le canton de Fribourg, ont « probablement le même sens que cuillère, du latin *cochleare,* de *cochlea,* par comparaison avec la coquille du limaçon ; c'est la même métaphore que Conche de conca [2]. »

* * *

4. Plusieurs érudits n'admettent pas que le nom de Cully soit en relation avec l'adjectif *Cocliensis.* Les lois phonétiques, dit M. Bally, ne permettent pas de concilier des groupes de sons tels que *Cocl-, Cusl-,* ou *Cull-.* M. Niedermann, professeur à l'Université de Bâle, me communique aimablement son opinion : « Le suffixe *-ensis,* dans l'épithète *Cocliensis,*

[1] *Ibid.,* s. v.

[2] Jaccard, *op. l.,* s. v.

me paraît en effet avoir une valeur topique. Mais, à moins d'admettre une faute de lapicide, il n'est guère possible de songer au mot qui est à la base du nom actuel du village vaudois de Cully, car il faudrait, en ce cas, *Cocliacensis,* encore qu'il n'est pas sûr que Cully puisse remonter à *Cocliacum.* Il y aurait donc lieu de chercher s'il a existé dans l'antiquité un nom de lieu de la forme *Coclea, Cocleum, Coclia, Coclium,* ou bien *Cocla, Coclum* (car le suffixe pourrait être aussi *-iensis,* comme dans *Atheniensis),* ou bien encore *Coculia, Cocilia* (dont la voyelle médiane serait tombée par syncope dans *Cocliensis*). »

* * *

5. M. Hannezo, dont la note sur ce sujet paraîtra en réponse à celle de M. Chapot dans le *Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France,* est persuadé, lui aussi, qu'il s'agit d'une dénomination topique. Le suffixe *-ensis* est essentiellement attaché aux noms de lieux, jamais aux noms de personnes. Il exclut toute présomption de surnom de Bacchus divinisé au profit d'un haut fonctionnaire (cf. n° B, 1.) ; un surnom personnel entrainerait le suffixe *-anus.* Les épigraphies connues, les auteurs, les *Notitiae Dignitatum,* les cartulaires plus récents, attestent que Lugdunensis, Viennensis, Condatensis, Genavensis, Bellicensis, etc., représente l'habitant de la province, de l'ager, de la cité, etc. Cocliensis indique la résidence au lieu dit de *Coclia,* et, puisqu'il s'agit de Bacchus, le lieu protégé par ce dieu.

Ce *Coclia,* puisqu'il est voué à Bacchus, devait être un vignoble déjà renommé. Mais ici M. Hannezo se sépare des hypothèses précédemment émises, et, plutôt que de supposer un nom latin, croit à un nom d'origine gauloise. « Coclia, » dit-il, est sûrement un terme d'origine gauloise, probable- » ment *Coculia,* dans le sens de pointe, en forme de capu-

» chon [1] ; ce n'est pas un mot latin, car il s'écarte trop de » *Cochlea* [2]. Vous savez que la finale *-acus, -acum,* est une in- » vention des scribes monacaux à partir des IXme-Xme » siècles. Ce suffixe déterminait une résidence sur un lieu » d'abord inhabité, puis cultivé, bâti par un colon, gentilice » ou autre, ou simplement rappelant la forme, le caractère du » lieu, hauteur, creux, humide, étroit, long, large, marais, » étang, rivière, etc. Ces scribes qui parlaient et écrivaient » en latin, mais sortaient de races différentes, tantôt ro- » mans, tantôt bourgondes ou francs, ne comprenaient pas » toujours le sens du lieu dit original dont ils reproduisaient » le son dans leurs copies ; souvent ils en tronquaient, défigu- » raient la véritable signification pour la rapprocher de leur » compréhension, ei ils la latinisaient avec la finale *-aca,* » *-acus, acum. Coclia* aurait donné *Cocliacum* et non *Cullia-* » *cum,* ce qui me fait hésiter à choisir Cully pour la résidence » divine de votre Bacchus retrouvé à Saint-Prex. En admet- » tant même que *Coclia* soit devenu *Cocliacum,* puis *Cullia-* » *cum, Cusliacum,* on aurait dû trouver sur votre inscription » *Cusliacensis, Culliacensis,* ou *Cocliasensis,* et non *Coclien-* » *sis.* Cette forme épigraphe ne permet donc pas d'envisager » une résidence (*acum*) d'un gentilice *Coclius,* nom d'ailleurs » inconnu. Le nom romain de *Cocles* aurait donné *Cocle-* » *siensis*... Or, pour revenir à Cocliensis et Coclia, comment » ne pas les comparer à tant de noms de montagnes dérivés » de *Cuc, Cucullo, Kukullu :* sanscrit, indo-européen, qu'on » retrouve dans l'Inde, en Turkestan, en Perse, en Autriche, » dans nos Alpes et même dans nos Pyrénées ? Comment ne » pas songer aux *Pierres Côclées,* synonyme curieux de » Pierre fichée, plantée, élevée, pointue, nos menhirs à bout

[1] Cf. Ducange, s. v. Coculla = cucullus.

[2] On a vu cependant que *Coclia* est employé pour *cochlea.*

» épointé en forme de capuchon levé ? Et je me demande si » vraiment dans les environs de Morges, sur les collines, il » n'y a pas eu autrefois un de ces monuments d'origine pré- » celtique, ou si l'un des sommets portant vignobles n'est pas » caractéristique de l'image encapuchonnée, pointue. Certes, » il faudrait feuilleter à fond tous les cadastres, nouveaux » et anciens du pays... J'ajouterai que, si rien ne se retrouve, » j'aurai tendance à me rallier aux propositions relatives à » Cully, mais, ainsi que dit plus haut, *Culliacum* ou *Cusliacum,* peut être mauvaise écriture de *Cucliacum* forgée par » nos scribes médiévaux, n'aurait pas le sens de résidence de » *Cuslius, Cuclius* ou *Cullius,* noms de gentilices tout à fait » improuvables et introuvables. »

Assurément, le canton de Vaud conserve encore un certain nombre de monuments mégalithiques, de ces pierres vénérées par nos ancêtres préhistoriques. Ce sont des blocs erratiques, parfois couverts de gravures et de cupules [1], telles la *Pierre à Peny* près de Mies, la *Pierre à Schacrau,* près de Gimel, la *Pierre* à cupules de *Mont-la-Ville,* près de Cossonay, la *Pierre à Phébou,* près de Burtigny, *la Pierre à Roland,* dans le voisinage ; ce sont quelques menhirs [2], à Corcelles sur Concise, à Bonvillars, à Grandson ; un cromlech, à Lapraz [3] ; un dolmen disparu à Oron [4], etc. Mais il n'y a pas, à ma connaissance, de pierre de ce genre à Saint-Prex ou aux environs immédiats, qui ait pu déterminer le surnom de *Cocliensis,* si l'on admet l'hypothèse de M. Hannezo. Il est vrai que bon nombre de ces monuments ont disparu. L'étude des lieux-dits, ainsi que le suggère M. Hannezo,

[1] Schenk, *La Suisse préhistorique,* p. 404 sq.; Troyon, *Mém. Soc. Hist. suisse romande,* XXV, 1868, p. 372 sq.

[2] Schenk, p. 429; Troyon, p. 258.

[3] Schenk, p. 433.

[4] Troyon, p. 267.

pourrait apporter quelques précisions sur ce point, car ces noms conservent souvent en effet le souvenir des blocs préhistoriques, tels, aux environs de Genève, ceux de *Petra Magna, Pierre Grand,* de *Piraz Martin,* de *Piraz-Mournex,* et à Cranves, en Haute-Savoie, celui de *Pierre Grosse* [1].

* * *

Quelque érudit voudra peut-être tenter cette étude, et rechercher si les plans, terriers, cadastres locaux ne conservent pas, dans un nom, le souvenir d'un monument mégalithique ou d'une élévation, d'une colline pointue, à Saint-Prex ou dans les environs immédiats, qui auraient pu inspirer un nom tel que *Coclia,* ou, d'une façon plus générale, s'il n'existe pas quelque lieu dit qui puisse expliquer le surnom de *Cocliensis* donné à Bacchus sur la base de Saint-Prex.

* * *

Telles sont les différentes hypothèses qui ont été émises à propos de la dédicace de Saint-Prex. On le voit, bien que la question ait été discutée dès la découverte du monument, elle n'a pas encore reçu sa solution définitive, et soulève aujourd'hui encore des opinions divergentes. Il nous a semblé utile de les signaler aux lecteurs romands.

Genève, juillet 1919.

W. DEONNA.

---

[1] Cf. Deonna, *Les croyances religieuses de la Genève antérieure au christianisme,* Bull. Institut national genevois, XLII, 1917, p. 258-9.